

PORTS ET LITTORAL

Aménagement, reconstruction et réhabilitation des dispositifs de protection du littoral

Charente Maritime



Maître d'ouvrage
Conseil Général de
la Charente-Maritime

Partenaires
SCE
ISM

Calendrier
2012-2016

Missions

- Etudes préalables de définition de dispositifs de défense contre la mer
- Dossier réglementaires et environnementaux
- Missions de Maîtrise d'Œuvre

Montant des études
2 018 000 €HT

Sites et projets

- La Flotte en Ré
- Nieul-sur-Mer
- Saint-Clément les Baleines
- Ile d'Aix
- Yves
- L'Houmeau
- Ile d'Oléron

Accord cadre – Protection du littoral de la Charente-Maritime

Contexte de l'étude

Le littoral du département de la Charente-Maritime a subi de lourds dégâts suite à la tempête Xynthia. Les ouvrages portuaires, qui sont parfois partie intégrante du dispositif de protection du littoral contre la submersion maritime, ont également directement souffert du passage de la tempête. Après les premiers travaux réalisés en urgence, s'en est suivie une réflexion globale, portée à tous les niveaux institutionnels, pour constater d'une part la nécessité de restaurer des ouvrages détériorés mais également de revoir les niveaux de risque et de réadapter l'ensemble du dispositif de protection du littoral.

Dans la perspective de travaux plus pérennes, le Conseil Général de la Charente-Maritime (CG17) a donc décidé d'apporter un appui technique aux collectivités locales concernées par des zones particulièrement sensibles à la submersion en faisant réaliser un ensemble d'études nécessaires à la définition et à l'exécution des aménagements envisagés.

Le groupe KERAN, au travers des sociétés SCE et Créocéan a été mandaté par le CG17 par le biais d'un accord cadre afin de réaliser cette vaste « opération d'aménagement et de reconstruction ou de réhabilitation des dispositifs de protection du littoral et des ouvrages d'infrastructures portuaires », sur l'ensemble de son littoral afin de réaménager à long terme les zones côtières en prenant en compte le nouvel objectif de protection des biens et des personnes contre l'aléa de submersion.

Le contenu de la mission

Sur la base des différents Programmes d'Action et de Prévention contre les Inondations (PAPI) du littoral Charentais, le Conseil Général mandate la réalisation des missions nécessaires à la mise en œuvre des différentes « Actions » définies et permettant d'aboutir à la réalisation des travaux et aménagements nécessaires à la protection des enjeux identifiés.

En tout, c'est une vingtaine de missions différentes qui ont été définies dans le cadre de l'accord cadre pour répondre au besoin :

- Etudes préalables de définition des dispositifs de défense contre la mer :
 - o Analyse de la situation actuelle et des objectifs
 - o Définition et étude de scénarios d'aménagement
 - o Etudes de modélisation
 - o Définition du programme de l'opération
- Dossiers réglementaires et environnementaux :
 - o Dossier de présentation à la « Commission des Sites »,
 - o Etude de danger
 - o Analyse cout-bénéfice,
 - o Enquête publique et administrative,
 - o Déclaration d'Intérêt Général pour les opérations d'investissement ou d'entretien,
 - o Demande de concession du DPM ou AOT
- o Incidence « Loi sur l'Eau »
- o Incidences faune flore et habitats naturels,
- o Incidences sur les sites NATURA 2000
- o Demande de dérogation à la destruction d'espèces protégées
- Maîtrise d'œuvre :
 - o Etudes préliminaires,
 - o Diagnostic,
 - o Avant-Projet,
 - o Projet,
 - o Assistance à Contrat de Travaux
 - o Contrôle des études d'Exécution (Les phases DET et AOR sont assurées par les CG17)

Les sites étudiés

Les sites étudiés sont les suivants :

- Ile de Ré :
 - o Mise en sécurité de la digue ouest de St Clément-Doreaux (mission terminée : Consultation des entreprises en cours)
 - o La mise en sécurité du port de la Flotte-en-Ré (mission terminée : Consultation des entreprises en cours)
- Baie d'Yves : digue de retrait des marais de la Réserve Naturelle (en cours)
- Ile d'Aix : Anse du Saillant, Dignes de Jeamblet, de Coudepont et des Ormeaux (en cours)
- Nieul sur mer : mise en place d'une digue de protection des populations dans les marais de Lauzières (en cours)
- Ile d'Oléron : Etudes de confortement de différents secteurs (en cours)
 - o Le Château d'Oléron : digues Baie Sud, Dolmen, Pointe Blanche,
 - o Le Dolus : digue de Saint-Martin,
 - o Saint-Trojan : Dignes de Lannelongue,
 - o St Georges d'Oléron : secteur de la Forêt Briquet
 - o St Pierre d'Oléron : Secteur de Matha et digue de la Perroche
- L'Houmeau : Protection du secteur de Pampin (en cours)

Montant des prestations réalisées

En avril 2015, le montant total des missions réalisées ou en cours s'élève à 2 018 000 € HT.

Les compétences mobilisées parmi les équipes de SCE et CREOCEAN

- Ouvrages maritimes et génie civil
- Etudes hydrodynamiques et ingénierie
- Réglementation, environnement, milieux naturels
- Architecture, urbanisme et paysages